

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrique VOLVO		Type L. 43012 Pont arr. à 2 vitesses			Modèle années 1958	Bordereau-type N° 2'652 - A	
Caractéristiques "L. 43012" s/plaquette constructeur (à l'avant, à gauche, latéralement s/longeron)									
Direction avancée - Empattement		3'000 mm		Carburant		essence		Nombre de cylindres	8
Constructeur du châssis A. B. VOLVO, Export Département, Goeteborg (S)									
N° du châssis frappé		à gauche. à l'avant, latéralement s/longeron, (s/plaquette constr. rivée)							
N° du moteur frappé		à droite, derrière bloc-cylindre droite, s/carter volant (plaquette)							
Type du moteur		B. 36 AV / V-8							
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur		-					
Cylindrée		3'560 cm³		Frein de remorque		-			
Temps		4		Transmission mécanique, synchr. Treuil/Cabest.		-			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		4 x 2 *)		Crochet de rem. s/demande		Dimensions ext. en mm	
Entrainement s/roues AR		Vitesse en 1 ^{re} env.		12 km/h		Velo avant		Longueur châssis	5'625
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		95 km/h		Velo arrière	1'645
Nombre de pneus		6		Bloquage différentiel		-		Diam. de brag.	12,05/12,80 m
Frein à pied		hydraulique, à exp. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main		mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan à la sortie de la boîte c.v., s/roues AR *)							
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide cab.		1'650		1'030		2'680		avant	
Charge utile		selon carrosserie		-		8'200		arr.	
Total		3000-		-		8'200		-	
Caract. de fabr.		2'750		5'800		8'200		-	
Poids max. garanti pr. train routier		-		-		-		Nombre de portes	
Direction: position		à gauche - avancée		-		-		2 (cabine)	
Alésage		84, 14		-		-		Porte à faux arr.	
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée, autrement exécution individuelle		-		-		-	
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		-		Places debout	
Siège arrière		-		-		-		-	

37
1/65

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clign. av.lampe-témoin ***)
Feux de croisement	2/ Bilux	AV: à côté paroi front.(or)-AR: à côté feux AR(or)	
Feux de position	2/ dans les phares	Ecusse-glace	2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ ds.partie inf.boîtiers comb.(rge)	Rétroviseur	2/ à l'ext. (94x183 mm)
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	avec cadran km/h
Feu stop	2/ ds.partie sup.boîtiers comb.(or)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ comb.à gauche pr.pl.carrée		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12 Volts		
Limite du bruit	85 dB à 1'000 t/min.-Orifice d'échappement au centre d'emplacement à g. ***)		

Observations et exceptions

- *) Pont AR à double démultiplication à commande électrique.
Le frein à main agissant sur l'arbre de cardan, la démultiplication du pont AR ne doit être changée ni dans la montée, ni dans la descente. Cette indication doit figurer, bien visible, sur le tableau de bord devant le conducteur.
- **) Équipement: Sera complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation par l'expert cantonal.
- ****) Indicateurs de direction: Les clignoteurs originaux à l'arrière du véhicule sont trop petits et pas assez visibles. L'importateur monte à leur place des clignoteurs Bosch.
- *****) Tuyau d'échappement: Doit être allongé jusqu'au bout arrière de la carrosserie ou arrangé de manière que les gaz sortent directement avant la roue arrière gauche ou derrière la roue et soient dirigé vers l'arrière.